

Licence Langues littérature civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues littérature civilisations étrangères. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036904

HAL Id: hceres-02036904

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036904>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100018572
Domaine : HUMANITES ET SCIENCES DES SOCIETES
Mention : LANGUES LITTÉRATURES CIVILISATIONS ETRANGERES : ESPAGNOL

Appréciation générale :

La mention « Langues Littératures Civilisations Etrangères : Espagnol » fait l'objet d'une demande de renouvellement. Il s'agit d'une formation relevant du domaine « Humanités et Sciences des Sociétés » et de l'UFR « Sciences sociales et Humanités » à l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ).

La formation est bonne, elle répond de façon satisfaisante à plusieurs critères d'évaluation et son existence est tout à fait justifiée. Elle présente toutefois des points faibles importants qui devront être impérativement corrigés dans un avenir proche.

Cette mention constitue une formation traditionnelle visant à la maîtrise de la langue espagnole et à la connaissance approfondie de la culture hispanique, tant du point de vue de la civilisation, que de la littérature et des arts. Elle est caractérisée par une bonne progression dans la spécialisation et une parfaite adéquation des enseignements à la finalité première de la mention : l'enseignement. On note par exemple l'apprentissage obligatoire du latin et la possibilité de débiter l'étude du portugais, deux matières indispensables pour préparer les concours de l'enseignement en espagnol. Elle offre de même la possibilité de suivre différents cours préparant aux métiers de l'enseignement primaire et secondaire, parfois assortis de stages dans des établissements scolaires.

La formation présente quelques points faibles importants qu'il conviendra de corriger pour assurer la pérennité de la mention. Il faudra en priorité veiller à faire diminuer encore le taux d'abandon en première année, à améliorer la lisibilité du plan de formation en délimitant des parcours propres à faciliter les choix professionnels et les éventuelles réorientations et, surtout, à renforcer de façon assez conséquente la préprofessionnalisation et l'ouverture aux métiers de la culture.

Les points les plus forts :

1-	La formation apparaît comme une bonne préparation aux concours de l'enseignement, et le taux de réussite en trois ans en L3 (79 %) est relativement important et supérieur à la moyenne nationale.
2-	Le déroulement des trois années de formation assure une bonne progression dans la spécialisation.
3-	L'ouverture pluridisciplinaire est importante au niveau des options et peu coûteuse, car elle est le résultat d'une mutualisation des cours au sein de l'UFR « Sciences sociales et Humanités ».

Les points les plus faibles :

1-	Le taux d'abandon en première année (de 25 à 45 % suivant les années) est trop important, et il n'est pas accordé assez d'attention aux passerelles permettant des réorientations.
2-	L'absence de lisibilité du plan de formation peut nuire à l'attractivité de la mention (pas d'organigramme détaillant les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique, manque de précisions concernant les modalités d'examens, passerelles mal définies pour la réorientation, multiplicité des options sans indication de parcours clairement identifiables).
3-	La préprofessionnalisation n'est pas assez développée : les stages ne sont pas obligatoires, et il n'y a pas d'intervenant professionnel extérieur, notamment en ce qui concerne l'ouverture aux métiers de la culture.

Recommandations :

Il serait souhaitable de lutter contre un taux d'abandon encore trop élevé en première année en structurant plus fortement la formation. Il conviendrait en premier lieu de définir clairement les responsabilités au sein de l'équipe pédagogique en désignant notamment un responsable par année (professeur référent pour le suivi du projet personnel d'études de chaque étudiant). Il faudrait aussi indiquer avec précision les passerelles existant vers d'autres formations au sein de l'UFR ou vers d'autres composantes, de façon à offrir aux étudiants la possibilité d'une réorientation réussie.

Le succès de la mention semble, de façon générale, devoir passer par l'amélioration de la lisibilité du plan de formation. La définition claire des compétences transversales acquises dans les cours, la précision des modalités d'examens, la délivrance d'un supplément au diplôme et les regroupements d'UE optionnelles par champs d'études (Histoire, Littérature française, Littératures et Civilisations Etrangères, Didactique etc.) seraient un préalable nécessaire à un jeu d'équivalences permettant des réorientations plus réussies, une mobilité plus facile au plan international et, surtout, une meilleure orientation professionnelle.

Il serait sans doute judicieux d'identifier des parcours ou sous-parcours différents en fonction des principaux types de débouchés (enseignement, traduction et interprétariat, métiers de la culture etc.).

Il conviendrait enfin de développer la préprofessionnalisation, pour l'instant essentiellement conçue comme une préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Dans ce domaine, il serait souhaitable de regrouper les cours spécifiques pour constituer un parcours cohérent de semestre en semestre et de rendre au moins deux stages obligatoires. Etant donné la diminution prévisible des postes d'enseignants au cours des prochaines années, il serait bon aussi de renforcer la préprofessionnalisation aux métiers de la culture, là encore en procédant à des regroupements ciblés d'unités d'enseignement, en ayant recours à des intervenants professionnels extérieurs et en proposant des stages en entreprises.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B